



RAPPORT PRÉALABLE AU **DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2022**

En vertu de la législation applicable à l'ensemble du bloc communal, s'applique aux syndicats mixtes les dispositions de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) :

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

...

Les dispositions du présent article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de 3 500 habitants et plus.

Présentation du Syndicat :

Par rapport à la présentation 2021, OUEST 35 a connu une relative stabilité.

Une modification statutaire a eu lieu fin 2021 pour officialiser le départ de MONTFORT COMMUNAUTÉ.

Ce sont donc 4 collectivités qui adhèrent à OUEST 35 :

- . Le Syndicat Mixte EAU DE LA FORÊT DE PAIMPONT (SM EFP) ;
- . Le Syndicat Mixte EAU DES BRUYÈRES (SM EB) ;
- . REDON AGGLOMÉRATION ;
- . Le Syndicat Mixte EAUX du PAYS DE BAIN (SM EPB).

La mission du Syndicat est double :

- Produire de l'eau potable pour les collectivités adhérentes ;
- Et acheminer de l'eau potable achetée à l'EPTB VILAINE (Usine du Drezet à FEREL).

En 2020 (Dernier RPQS validé), les volumes ont été les suivants :

- . Eau provenant des productions propres à OUEST 35 = 1 432 588 m³,
Soit +5,67 % par rapport à 2019 ;

Il y a donc eu une amélioration de la production de OUEST 35 en 2020 ;

- . Eau importée de l'EPTB VILAINE = 2 114 425 m³,
Soit + 0,54 % par rapport à 2019.

Il est fait un bref rappel des ventes et imports d'eau auprès de collectivités non adhérentes que sont CEBR et EAU DU MORBIHAN :

. Volumes vendus = 319 147 m³,
Soit + 5,27 % mais sur un volume qui reste marginal par rapport aux 3,5 millions de m³ supra ;

. Volumes importés = 39 653 m³,
Soit + 37,90 % sur un volume, là aussi, marginal.

Le patrimoine du Syndicat est constitué d'ouvrages (L'usine de Port-de-Roche, la station du Meneu, des châteaux d'eau, des cuves de stockage, ...) et de 97 kms de réseau de transfert.

L'interconnexion vers le SM EFP et EAU DU MORBIHAN, pas encore en service, n'est pas encore comptabilisée dans ce linéaire.

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE :

Schématiquement, le fonctionnement financier du Syndicat peut être résumé ainsi :

Les **recettes perçues des collectivités adhérentes** :

- . **Les ventes d'eau** (Part collectivité sur leurs factures d'eau) ;
- . **Les participations** ;
- . Et, occasionnellement, les subventions ;

Sont affectées au paiement :

- . Des **charges de la section de fonctionnement** que sont les charges générales, de personnel, ...
- . De **la dette** constituée d'un emprunt à taux fixe ;
(Avec une nuance : cet emprunt étant remboursé intégralement par le SMG EAU 35) ;
- . Mais surtout aux **dépenses d'investissement**.

A - LES RECETTES PERÇUES / LE PRIX DE L'EAU :

A.1 – LES VENTES D'EAU :

. Volumes vendus aux collectivités adhérentes – en m³ :

Les volumes sont extraits des RPQS. Le dernier voté est celui de 2020.

Volumes vendus - en m ³	2017	2018	2019	2020
Syndicat Mixte EAU DE LA FORÊT DE PAIMPONT	109 190	64 402	57 194	25 451
<i>Variation d'une année sur l'autre=</i>		<i>-44 788</i>	<i>-7 208</i>	<i>-31 743</i>
SM EAU DES BRUYÈRES	1 926 087	1 923 749	1 857 503	1 956 384
<i>Variation d'une année sur l'autre=</i>		<i>-2 338</i>	<i>-66 246</i>	<i>+ 98 881</i>
REDON AGGLOMÉRATION	727 655	755 565	746 130	854 991
<i>Variation d'une année sur l'autre=</i>		<i>+ 27 910</i>	<i>-9 435</i>	<i>+ 108 861</i>
Syndicat Mixte EAUX du PAYS DE BAIN	575 229	525 541	508 917	418 230
<i>Variation d'une année sur l'autre=</i>		<i>-49 688</i>	<i>-16 624</i>	<i>-90 687</i>
Total =	3 338 161	3 269 257	3 169 744	3 255 056
<i>Variation d'une année sur l'autre=</i>		<i>-68 904</i>	<i>-99 513</i>	<i>+ 85 312</i>
		<i>-2.06%</i>	<i>-3.04%</i>	<i>+ 2.69%</i>

. Tarifs de vente – en € / m³ :

Après une baisse en 2017 puis 2018, le tarif s'est stabilisé.

Il a été décidé de différencier les collectivités adhérentes des collectivités non adhérentes en 2021.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Collectivités adhérentes	0,100	0,070	0,050	0,050	0,050	0,050
Collectivités non adhérentes	0,100	0,070	0,050	0,050	0,050	0,100

A.2 – LES PARTICIPATIONS VERSÉES PAR LES COLLECTIVITÉS :

Les participations sont versées par tous, sur la base des mètres cubes consommés (Année N-1) par les abonnés dans chacune des collectivités.

	2017	2018	2019	2020	2021
Total des participations :	75 645 €	76 792 €	77 254 €	46 685 €	55 880 €

Pour les 55 880 €, doivent être distingués :

- . Les 47 809 € au titre de l'année 2021 ;
- . Et les 8 070 €, au titre de l'année 2020, que CEBR a versé pour régulariser la participation due par MONTFORT COMMUNAUTÉ.

B - LES CHARGES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

B.1 – LES CHARGES GÉNÉRALES (Chapitre 011) :

Pour 2021, elles ont constitué en :

- Des charges récurrentes :

. Le loyer et les charges du siège (Nettoyage + Taxe Foncière) :	Environ 17 734 € ;
. L'assurance :	Environ 10 340 € ;
. Les frais de poste et téléphone :	Environ 4 256 € ;
. Les taxes foncières :	<u>Environ 1 900 € ;</u>
Soit un peu plus de :	34 230 € ;

En 2020, par comparaison, en prenant les mêmes postes, le montant était de : 39 800 €.

L'essentiel de cette baisse est lié à un reliquat de charges payé à VHBC en 2020 pour solder.

- Des frais de fonctionnement divers :

. Les fluides + la location du photocopieur / et le coût à la copie, des abonnements, les achats de fournitures administratives, l'entretien des véhicules, etc...	Environ 9 500 € .
--	--------------------------

En 2020, le montant était de : 11 200 €.

La baisse des dépenses est liée à de multiples petites variations (Achat de matériel de protection contre le COVID en 2020, moins d'entretien de véhicules, un logiciel ERIGE abandonné, l'achat de clés électroniques pour 3 ans, etc...)

- Des dépenses ponctuelles :

Elles sont liées à des actions qui n'entrent pas dans l'investissement.

En 2021 :

. Calcul et préparation des conventions d'indemnisation des PPC du Meneu =	2 250 € ;
. Redressement URSSAF sur indemnité au commissaire-enquêteur =	142 € ;
. Indemnisations des propriétaires et exploitants de l'interconnexion =	9 095 € ;
Soit un total de :	11 487 € .

En 2020 :	
. Abrogation des servitudes liées aux PPC de Raulin =	3 370 € ;
Soit une augmentation de :	8 117 €
Pour 2021, le montant global du réalisé pour le chapitre 011 est de :	55 170 € ;
Pour 2020, c'était :	54 386 €.

B.2 – LES CHARGES DE PERSONNEL (Chapitre 012) :

L'année 2021 a été marquée par le départ d'un des deux techniciens vers REDON AGGLOMÉRATION, fin février.

La masse salariale s'en est trouvée réduite : le chapitre 012 est passé de 212 661 € en 2020 à 179 684 € en 2021.

La prévision pour la masse salariale de 2022 sera en baisse mais moins marquée :

- . Peu d'évolutions dans les indices ;
- . Et sont à déduire du report les 2 mois de salaire du technicien parti.

En termes de formation, il n'y a eu que le renouvellement de l'habilitation AIPR pour le technicien, soit 290 € HT.

B.3 – Transfert de fonds pour le compte du SMG 35.

Pour mémoire, c'est de l'argent en transit par OUEST 35.

Après avoir essayé, pendant plusieurs années, d'avoir des flux réguliers, l'expérience a montré que les rattachements n'étaient pas adaptés à ce genre de flux.

En effet, le montant inscrit dans le rattachement de fin d'année est basé sur un pari de ce qui va être récupéré / envoyé au SMG l'année suivante. Ce « pari » porte sur un gros chiffre ; lequel impacte sensiblement nos résultats.

Or, l'ambition du rattachement étant d'informer au mieux les élus, les erreurs dans le « pari » montrent que le mécanisme comptable ne remplit pas son rôle.

C'est pourquoi, fin 2021, le mécanisme a été abandonné pour revenir à plus de simplicité : un simple constat de ce qui est entré et sorti.

Toutefois, les chiffres apparaissant au compte administratif 2021 seront impactés par les rattachements à l'exercice 2020, savoir :

Un mandat d'annulation a été fait en début d'année d'un montant de 477 677 €.

Un titre d'annulation a été fait pour un montant de 500 000 €.

C – LA DETTE :

Le Syndicat rembourse un emprunt à capital constant mais intérêts dégressifs :

Motif emprunt :	Année début :	Année de fin :	Taux :	Capital emprunté :	Capital restant dû au 31.12.2021	Échéances annuelles 2021 :
Réservoir des Fraux à PIPRIAC	2014	2029	3,51 %	1 663 000 €	914 650 €	141 511,61 €

Cet emprunt est intégralement remboursé par le SMG EAU 35.

D – LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

Investissements réglés en 2021 :

- **Recherche d'eau à LANGON – études préalables** = 11 652 €

Soit la totalité des prestations prévues par SCE.
Il restera de l'actualisation à verser sur 2022.

- **Réhabilitation des puits F2 F3 à LANGON** = 1 038 €

Le DGD à l'entreprise de travaux et un peu de maîtrise d'œuvre.
Il restera un petit reliquat au maître d'œuvre ANTEA en 2022 pour solder cette opération.

- **Réhabilitation de la station du Meneu et la cuve de Bodiguel** = 212 881 €

L'opération est proche de la fin mais le DGD n'est pas encore réglé à l'entreprise de travaux ETANDEX.
Il restera également de la maîtrise d'œuvre à régler à SCE.

Investissements au profit des collectivités adhérentes :

- **L'interconnexion vers le syndicat mixte EAU DE LA FORÊT DE PAIMPONT et EAU DU MORBIHAN** = 1 329 334 €

Cette opération comporte deux lots :
. La canalisation qui est quasiment achevée ;
. Les ouvrages qui sont en cours de construction.

EAU DU MORBIHAN a versé un 2nd acompte à hauteur de 41 415 €.

- Pour pouvoir être éligibles aux subventions du SMG 35, OUEST 35 sert d'intermédiaire dans le dossier suivant :

Actualisation des P.P.C. à MERNEL

Pour le Syndicat Mixte EAU DES BRUYÈRES

Mais le dossier ayant été bloqué par l'ARS, il n'a pas avancé en 2021.

E – LES PRÉVISIONS :

Pour les recettes :

Les recettes courantes de OUEST 35 ne devraient que peu évoluer en 2022.

Elles seront constituées du produit de la vente d'eau, des participations des collectivités adhérentes et du loyer de Champ-Jamet ; soit environ **230 000 €**.

En complément, OUEST 35 continuera de s'appuyer sur les excédents des exercices antérieurs.

Pour les dépenses :

- **De fonctionnement :**

Une hausse de ces dépenses est à prévoir du fait :

1. De la hausse généralisée du coût de la vie qui impactera une partie de nos charges fixes (Carburant, courrier, électricité, prestataires divers,...), soit environ 40 000 €

Mais probablement pas l'indice de révision de nos loyers ; lesquels représentent une dépense d'environ 15 000 € par an.

Toutefois, la renégociation du contrat d'assurance va permettre d'économiser environ 6 000 €.

2. Et, plus ponctuellement, pour financer :

. Les indemnités des propriétaires et exploitants dans les « nouveaux » PPC au Meneu ;
. Ainsi que les travaux prescrits par l'arrêté préfectoral ;
Soit un besoin en crédits d'environ 68 000 € (Sur les 121 600 € prévus du chapitre 011...)

- **D'investissement :**

Les principales dépenses prévues sont :

..Pour les travaux :

A. Interconnexion de sécurisation du SM EAU DE LA FORÊT DE PAIMPONT et de EAU DU MORBIHAN :

L'année 2022 verra la fin du chantier de l'interconnexion vers le SM EFP et EAU DU MORBIHAN ; tant pour la partie ouvrages, actuellement en construction, que pour la partie canalisation – quasi-achevée mais qui attend son raccordement.

446 000 € HT de crédits ont été prévus pour ces dépenses.

L'opération devant être achevée dans l'année, OUEST 35 pourra alors réclamer les participations auprès des deux syndicats et la subvention du SMG EAU 35.

Les recettes attendues en lien avec cette opération sont :

Pour le SM EFP : environ 503 000 € ;

Pour EAU 56 : environ 104 000 € ;

Pour le SMG EAU 35 : environ 215 000 €.

B. Réhabilitation des ouvrages du Meneu et de Bodiquel :

Les travaux sont quasiment terminés.

Il restera à réceptionner et à régler la maîtrise d'œuvre (Avec un petit solde en 2023 après l'année de garantie).

31 000 € HT de crédits ont été prévus pour ces dépenses.

C. Comblements des lagunes de MESSAC - Raulin et des captages de LANGON :

Dans la station à l'arrêt de Raulin à MESSAC et au pied de 2 des 3 forages de LANGON, il y a des lagunes qui n'ont plus de raison d'être.

Ont été prévus 50 000 € de crédits pour leur comblement qui permettra de mieux sécuriser les sites et de pérenniser les drains des puits de captage.

Il faudra fournir aux services de l'État des études et avoir recours à un naturaliste.
La zone de captage de LANGON est largement couverte par une zone Natura 2000.

5 000 € HT de crédits ont été prévus pour l'étude faunistique.

D. Réhabilitation du forage du Meneu à PIPRIAC :

Pour cet entretien, 30 000 € HT de crédits ont été prévus.

E. Travaux divers :

Une série de travaux, à réaliser par la SAUR, est prévue :

PIPRIAC – Station du Meneu - Installation d'un poste de recharge à carbonate	12 700 €
LANGON - station de Port-de-Roche - rampe d'accès 10 x 4m	13 000 €
LANGON - station de Port-de-Roche - rétention de sécurisation des dépotages chimiques	6 000 €
GUIPRY – Aménagements hydrauliques au pied du réservoir	15 000 €
Soit un total de :	46 700 €

.. Pour les études :

1°) Les recherches en eau :

La première phase de la recherche, initiée en 2021, est terminée. Il s'agit maintenant de passer à la suite :

Phase 2 des études	10 000 €
Réaliser une campagne de mesures géophysiques sur 4 sites	125 000 €
Faire faire des sondages de reconnaissance avec pompage d'essai sur 2 sites	80 000 €
Soit un total de :	215 000 €

2°) Études sur les traitements des métabolites :

Il reste à régler les honoraires de SERVICAD et une série d'analyses d'eau complémentaires a été commandée.

15 700 € HT de crédits ont été prévus.

La consultation pour retenir un maître d'œuvre suivra. Mais, les résultats de l'étude de SERVICAD n'étant pas connus à ce jour, il n'y a pas encore d'estimation pour le coût de cette maîtrise d'œuvre.

CONCLUSION :

Le Syndicat va commencer l'année avec de la réserve :

	2017	2018	2019	2020	2021
Compte bancaire au 31/12/N	2 978 794 €	2 716 761 €	2 948 913 €	2 832 473 €	1 112 896 €

Remarque : les chiffres ci-dessus incluent des fonds en transit avant reversement au SMG 35.

Compte tenu des projets énoncés supra, les dépenses pour 2022 sont assurées.
